

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## Les députés adoptent le Code du travail



Photo: DR/L'Union

Des députés lors d'un précédent vote.

### Entre nous soit dit Est-ce vraiment si facile ?

Teddy OSSEY\*

De toutes les richesses dont regorge notre beau pays, il s'en trouve une singulière et pas toujours présentée et appréciée à sa juste valeur. Et là, chers compatriotes nous vous voyons un peu déboussolés et surtout interrogatifs. Alors, afin que plus aucun doute ne vienne vous hanter, désormais, il vous faudra vous émerveiller et aussi vous incliner devant l'éblouissante érudition de notre compatriote le sieur Jean-Valentin Leyama. Il a un avis sur tout. Et chaque fois, revenu de ses méditations en nous faisant grâce des fruits de son introspection, il nous assène de ces théories certes éloignées de l'inanité ambiante mais hermétiques quand elles ne sont pas totalement abscondes dans toute l'acceptation du terme. Drapé dans sa préciosité et avec condescendance, il a pris sur lui d'éclairer toute la nation sur les remous survenus et déjà estompés à l'Hôtel de Ville de Libreville. Nous n'irons pas jusqu'à offenser Jean-Valentin, en lui rappelant Molière avec cette histoire de médecin après la mort. Il nous est présenté une compilation assommante de lois ignorées, de décrets violés et d'arrêtés travestis. Et Narcisse au-delà de l'humilité, Leyama nous rappelle que la décentralisation est une science sur laquelle il fait autorité. Et comment avec finesse et suffisance ce dépositaire du savoir absolu renvoie le Premier ministre, Rose Christiane Ossouka Raponda, et dame Marie-Françoise Dickoumba, gouverneure de l'Estuaire, à leurs chères études. Le raffinement ainsi que le langage châtié peuvent faire illusion mais l'intention réelle s'impose d'évidence. Nous resterons toujours fascinés et voire même admiratifs devant cette faculté inouïe et soudaine qui frappe bon nombre de compatriotes une fois débarqués de la locomotive des opportunités et du confort. Ce paradoxe saillant et surprenant qui fait que le temps aux affaires soit obstrué par une inexplicable cécité mais qui étrangement s'évapore miraculeusement à la descente du train de l'abondance. Pendant que certains se perdent en conjectures, le Gabon du réel avance, et chaque jour davantage engrange des succès à l'international, qui viennent conforter la stature et le prestige du chef de l'État. Le Congrès réuni hier est venu poser les jalons d'une espérance nouvelle tout en densifiant les acquis. La parole présidentielle était très attendue. Une fois encore, Ali Bongo Ondimba, a fait la démonstration du rapport particulier et précieux qui le lie à son peuple. Les perspectives tracées en sont une preuve éloquentes. Bassé!

\*Chroniqueur

O.N.  
Libreville/Gabon

**O**N se posait des questions, en début de semaine, sur ce que allait être l'attitude du

Parlement (Assemblée nationale et Sénat), face au nouveau Code du travail à l'origine d'une contestation de la part des centrales syndicales. Finalement le suspense n'a pas duré longtemps,

le texte a été finalement adopté par les députés, hier. C'était au cours d'une séance plénière. Il reste maintenant au Sénat de se prononcer sur ledit Code. On sait que les sénateurs ont

auditionné, il y a quelques jours, la ministre du Travail sur ce projet de loi. Peut-on attendre une option contraire de leur part ? Nombreux restent dubitatifs.



**Clarisse AMALET épouse PAMBOU**  
27 Juin 2020 - 27 Juin 2021

**1 an** que tu te reposes auprès du Père.  
« Une maman est semblable à une rose qui ne se fane jamais. »  
Nous vivons tous les jours en nous rappelant l'être extraordinaire que tu as été pour nous mais aussi pour tous ceux qui t'ont connue.

Le temps n'efface pas la douleur, mais nous nous efforçons de continuer à avancer comme tu aurais voulu que nous le fassions.

Femme forte, intègre, digne et généreuse quel honneur et quelle grâce de t'avoir eu pour mère !

Tu vivras pour toujours dans nos cœurs.  
Until we meet again ! Rest in peace.

**Tes enfants**  
Marie Paule, Hans, Naomie, Schelim et Sarah.